

# MADE IN FRANCE

**DERNIER APPEL AVANT FERMETURE**



**Décentralisation, simplification, formation...**  
**les propositions des ETI face à l'urgence**

Il y a 13 ans, la Région Nouvelle-Aquitaine et un collectif d'ETI pionnières ont créé le Club des ETI de Nouvelle-Aquitaine dans le but de **co-construire les politiques publiques avec les acteurs industriels**.

À l'aube des prochaines échéances électorales, décisives pour l'avenir **de nos territoires** et l'avenir **de notre pays**, le Club, qui depuis sa création porte l'**urgence d'une ré-industrialisation**, lance un kit de survie à destination des candidats et futurs élus. **Objectif** : porter les propositions concrètes et pragmatiques de nos dirigeants d'ETI dans un environnement concurrentiel plus que jamais sous tension au niveau européen et international.

Et parce que dans l'urgence, l'efficacité se mesure à la connaissance du terrain, **pour l'avenir de nos régions, de nos emplois et de nos entreprises, sauvons le made in France, ré-industrialisons les territoires, et rendons-leur la main.**



**Marc Prikazsky,**  
**Président exécutif de Ceva Santé Animale**  
**Président du Club des ETI de Nouvelle-Aquitaine**

|                                                                               |              |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>Qu'est-ce qu'une ETI ?</b>                                                 | <b>p. 4</b>  |
| <b>Le Club des ETI de Nouvelle-Aquitaine</b>                                  | <b>5</b>     |
| <br>                                                                          |              |
| <b>Décentralisation,</b><br>faire confiance au terrain                        | <b>6</b>     |
| <b>Action locale,</b><br>les territoires, premiers partenaires de l'industrie | <b>7</b>     |
| <b>Simplification,</b><br>en finir avec l'asphyxie normative                  | <b>8-9</b>   |
| <b>Fiscalité,</b><br>moins d'aides, moins de taxes                            | <b>10-11</b> |
| <b>Transmission,</b><br>stopper l'exode pour assurer l'avenir                 | <b>12</b>    |
| <b>Formation professionnelle,</b><br>garantir l'excellence, bâtir la relève   | <b>13</b>    |
| <b>Marchés publics,</b><br>acheter local pour garantir l'emploi               | <b>14</b>    |
| <b>Décarbonation,</b><br>une transformation impossible sans accompagnement    | <b>15</b>    |
| <b>Grands projets régionaux,</b><br>pour un avenir connecté et indépendant    | <b>16-17</b> |

# Qu'est-ce qu'une ETI ?

Plus petites que les grands groupes, plus grandes que les PME, les **Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI)** représentent **6 800 entreprises en France**. Majoritairement installées dans les territoires, elles sont le fer de lance de leur réindustrialisation et les garantes de l'emploi local et du lien social. Elles participent également au rayonnement du made in France à l'international.

## Une entreprise entre la PME et le grand groupe



**Entre 250 et 4 999 salariés**

Chiffre d'affaires annuel inférieur à 1,5 milliard d'euros, soit un total de bilan inférieur à 2 milliards d'euros

**ou**

Moins de 250 salariés

Chiffre d'affaires supérieur à 50 millions d'euros et plus de 43 millions d'euros de total de bilan



**75 %**

des sites de production  
situés dans les villes moyennes ou en zone rurale



**25 %**

de l'emploi salarié en France



**1/3**

des exportations nationales

# Le Club des ETI de Nouvelle-Aquitaine

Le **Club des ETI de Nouvelle-Aquitaine** est le **premier Club de France** et la **première association professionnelle de Nouvelle-Aquitaine**. Il est un modèle de coopération entre les secteurs publics et privés pour accompagner la réindustrialisation de nos territoires, et cela **depuis 2013**. Il tire sa force de son **indépendance**, de son esprit **entrepreneurial** et du **collectif**.

## Le Club en quelques chiffres

**135**

adhérents

**+108 500**

salariés

**+28,3 Mds €**

de CA cumulé

## Le saviez-vous ?

L'Allemagne compte **12 000** ETI, quand la France en compte **6 800**.

## Comment rattraper notre retard ?

## Faire confiance au terrain

La centralisation excessive des décisions économiques débouche sur **une inefficacité des services publics**. Malgré des dépenses records, **l'écart se creuse entre les directives nationales et les besoins spécifiques** des filières industrielles régionales, laissant nos entreprises face à un **mille-feuille administratif illisible**. Il est temps de supprimer les redondances administratives et de basculer d'une logique de suspicion à une logique de confiance vis-à-vis des acteurs de terrain.

**75%** des sites de production des ETI se situent dans les villes moyennes ou en zones rurales



## Notre solution

### Fusionner les Régions et les Départements

Les Régions doivent porter le déploiement des politiques publiques, sociales et économiques avec les moyens qui vont de pair. Il faut rapprocher et ainsi responsabiliser l'économie et le social, car on ne peut plus distribuer ce qu'on n'a pas gagné.

### Le saviez-vous ?

**L'exemple espagnol : décentraliser, c'est donner les moyens d'agir.**

Le Pays basque espagnol, l'une des régions les plus dynamiques et efficaces d'un point de vue industriel en Europe, lève lui-même l'impôt et ne verse à l'État qu'un « cupo » pour les compétences non transférées. Son budget 2026 atteint **16,4 milliards d'euros, contre 3,35 milliards d'euros pour la Région Nouvelle-Aquitaine**, il consacre 277 millions d'euros aux aides aux PME (+ 51 %) et a annoncé dès mars 2026 un bouclier industriel de 1,05 milliard d'euros face à la crise au Moyen-Orient.

## Les territoires, 1<sup>ers</sup> partenaires de l'industrie

Les ETI sont les « **champions cachés** » des **territoires**, où elles agissent comme principal employeur dans des villes moyennes ou zones rurales. Elles sont un rempart contre la désertification de nos campagnes face aux métropoles. Pourtant, nos collectivités connaissent peu nos ETI et leur impact positif.

Les ETI font face à une **hausse continue de la fiscalité locale (+27% entre 2021 et 2024)**, à une **pénurie de foncier industriel** et à des **difficultés de logement**, de **mobilité** et de **recrutement** pour leurs salariés. Construisons de nouveaux partenariats avec les collectivités !

Thibault de Maillard  
Président Directeur Général de Technima,  
Vice-Président Territoires du Club



Les ETI représentent **38%** des emplois de l'industrie manufacturière



## Notre solution

### Les ETI créent la richesse des territoires

Il est temps qu'elles deviennent les partenaires naturels des collectivités. Nous appelons à co-construire avec elles les politiques publiques locales, notamment pour réserver du foncier industriel dans les PLU, alléger les démarches d'implantation et développer le logement abordable, condition clé du dynamisme de l'emploi local.

### Énergie verte locale, un levier d'attractivité

Développer des centrales d'énergies renouvelables (ENR) en auto-consommation collective pour fournir aux entreprises et commerces de proximité un accès à une énergie décarbonée et à faible coût.

# SIMPLIFICATION

## En finir avec l'asphyxie normative

Les ETI sont prises dans une cascade normative : **400 000 normes**, dont **720 de plus chaque année**. Elles coûtent **28 milliards d'euros par an** aux ETI, soit **2,6 % de leur chiffre d'affaires total** et plus de 100 milliards d'euros à l'État.

Cette complexité est aggravée par une **propension française à surtransposer les directives européennes**, ce qui crée une distorsion de concurrence au sein même du marché unique. Depuis le **rapport Draghi** de septembre 2024, la simplification est l'une des **priorités de la Commission européenne**, dont l'objectif est de réduire de 25 % les charges administratives, et de 35 % pour les PME. Les réformes seront longues et complexes. En attendant, il faut un choc de simplification pour les ETI.

## Depuis 2002

**+ 311 %**

Consommation

**+ 364 %**

Commerce

**+ 653 %**

Environnement

## Notre solution

### Harmoniser les règles sur le territoire européen

La simplification passe par l'harmonisation. Actuellement, **les exigences et les délais changent d'un État membre à l'autre**, et la **surtransposition nationale ajoute ses propres contraintes**. Il est nécessaire d'harmoniser les règles qui encadrent les activités industrielles sur le territoire européen (procédures d'autorisation, mise sur le marché...).

### Instaurer un moratoire sur les nouvelles normes

Et faciliter au quotidien le développement de nouveaux sites industriels, limiter les délais de recours et d'instruction à travers des commissions ad hoc.

## Moins de complexité, plus d'efficacité

Nos dirigeants sont perdus dans la **complexité administrative** qui ralentit nos activités et nos projets de développement, coûtant par ailleurs cher aux Français.

**7,5 Mds €**  
Coût annuel de la complexité administrative due à l'enchevêtrement des compétences entre l'État et les collectivités

## Notre solution

**En finir avec les doublons administratifs**, mutualiser les ressources et permettre la mise à disposition aux entreprises des emplois en doublon pour une certaine période afin d'accompagner au mieux les agents publics vers le secteur privé.

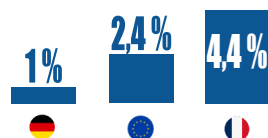


## Moins d'aides, moins de taxes

Les ETI françaises supportent la **taxation la plus élevée d'Europe**, impactant leur compétitivité, leur capacité d'investissement et de recrutement. Nos ETI demandent moins de fiscalité, moins de subventions, **mais un fort soutien à l'innovation**.

### Écarts européens

Le poids des impôts de production est **deux fois plus élevé en France** (4,4 % du PIB) que dans la moyenne de l'UE et **quatre fois plus qu'en Allemagne**.



### L'industrie en 1<sup>re</sup> ligne

Les ETI supportent **52 % de la CVAE** de l'industrie car elles ont gardé leur site en France.

# 52 %

## Le saviez-vous ?

Une baisse de 2 milliards d'euros de la fiscalité de production consacrée à l'industrie, c'est :

**Près de 52 000 emplois créés**, dont près de 20 000 directs dans l'industrie et 32 000 indirects dans l'agriculture et les services ;

**+9 % de résultat net pour les ETI**, soit près de 885 000 euros de capacité d'investissement supplémentaire par ETI ;

**1,3 milliard d'euros de recettes publiques** supplémentaires (impôt sur les sociétés, cotisations sociales, impôt sur le revenu), soit un investissement qui se finance en grande partie par ses propres effets ;

**À long terme, un effet d'entraînement** sur toute l'économie territoriale : chaque euro de chiffre d'affaires industriel supplémentaire en génère 1,5 euro dans le reste de l'économie (fournisseurs, services, consommation des salariés), et autant de nouvelles recettes fiscales qui viennent s'ajouter aux 1,3 milliard d'euros initiaux.



Les ETI françaises subissent la **pression fiscale la plus forte au niveau européen**, ce qui impacte la vitalité de nos entreprises et réduit leurs capacités de recrutement et d'investissement.



Gérard Russo,  
Conseiller de la Direction Générale NEXTEAM  
Vice-Président Financement du Club

## Épargne, retraite : un système à bout de souffle

Parce qu'ils n'ont plus confiance dans l'avenir, les Français épargnent massivement, ce qui pénalise directement les secteurs du **commerce**, de l'**hébergement** et de la **restauration**, et donc **notre croissance**. À cette paralysie s'ajoute l'**obsolescence de notre système de retraite**. Faute de grands fonds de pension, la France laisse **une large part du capital de ses entreprises aux investisseurs étrangers**. Une capitalisation nationale, même partielle, dirigerait l'épargne longue des Français **vers le capital-investissement et les ETI non cotées**.

# 6 600 Mds €

d'épargne disponible chez les Français

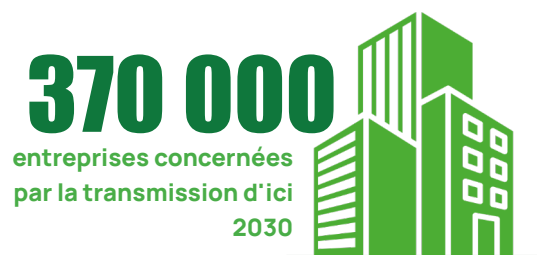
## Notre solution

**Orienter une fraction de l'épargne**  
vers l'investissement productif local.

**Réformer notre système de retraite par répartition**  
en le complétant, comme pour les fonctionnaires, par un pilier de capitalisation.

## Stopper l'exode pour assurer l'avenir

La transmission est un moment de fragilité pour une ETI. Sans un cadre fiscal stable et aligné sur nos voisins, **les dirigeants sont souvent contraints de céder leur entreprise à des groupes ou fonds étrangers**, entraînant une **perte de souveraineté** et de centres de décision locaux.



## Notre solution

### Sanctuariser le Pacte Dutreil

et créer un « Pacte très long terme », de plus de dix ans, avec un taux réduit à 5 % pour les engagements de détention durable.

### Le saviez-vous ?

Nos voisins européens (Allemagne, Italie, Pays-Bas) exonèrent jusqu'à 100 % de la valeur transmise des entreprises familiales, si l'activité est maintenue ; d'autres (Suède, Norvège, Portugal) ne prélèvent pas de droits de succession en ligne directe. Avec 75 % d'exonération et huit ans d'engagement de conservation, **la France a déjà l'un des régimes les plus exigeants d'Europe.**

## Garantir l'excellence, bâtir la relève

L'enjeu de la formation des collaborateurs des ETI est majeur pour **maintenir un haut niveau de qualification, un savoir-faire made in France et l'employabilité dans nos territoires.** Depuis 2018, son financement repose sur la **Contribution Unique à la Formation Professionnelle et à l'Alternance (CUFPA)**, à laquelle chaque ETI contribue massivement.

Pourtant, les ETI n'ont pas accès au remboursement des formations de leurs salariés en raison d'un **plafond à 50 collaborateurs.** Une étude réalisée auprès des ETI du Club montre qu'elles n'investissent plus, faute de moyens, que sur les formations obligatoires.

Face à cette urgence, le Club a lancé l'**Université des ETI**, un programme unique au niveau national pour accompagner la montée en compétences des 108 500 salariés de ses membres.

Jusqu'à

**67%**

de reste à charge  
pour les ETI

Accompagner la montée en compétences des salariés, c'est améliorer durablement leur **employabilité** et permettre aux entreprises de disposer des compétences nécessaires à leur **transformation.** C'est un **enjeu majeur** pour préparer tout l'écosystème régional aux défis économiques, technologiques, environnementaux et sociétaux.

Patrice Béal,  
Président Directeur Général d'Inorix  
Vice-Président RH du Club



## Notre solution

### Un big bang du système de la formation professionnelle

en adéquation avec les besoins et les moyens de nos ETI.

### Modifier l'article L. 6332-17 du Code du travail

afin de **permettre aux OPCO de financer les plans de montée en compétences** des ETI en supprimant le plafond des 50 collaborateurs.

## Acheter local pour garantir l'emploi

Les règles des marchés publics favorisent **quasiment exclusivement le prix le plus bas**, avantageant systématiquement les produits importés à bas coût social et environnemental. **Les ETI locales sont exclues des commandes de leurs propres collectivités** faute de critères valorisant l'ancrage local, alors même que les pouvoirs publics encouragent nos ETI à sélectionner des fournisseurs locaux (circuits courts, développement économique local).

# 55 %

des marchés publics sont uniquement basés sur l'évaluation du prix le plus bas

## Notre solution

Présenté par la Commission européenne le 4 mars 2026, l'**Industrial Accelerator Act** est en cours d'examen au Parlement européen. Il prévoit notamment d'introduire une **préférence « Made in EU » et bas carbone** dans les marchés publics et les aides publiques. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette avancée que les ETI appellent de leurs vœux depuis de nombreuses années.

Cette préférence européenne ne sera efficace que si elle est **adaptée à la réalité de nos ETI** notamment d'un point de vue administratif.

Les aides publiques au niveau européen (dont le nouveau fonds européen pour la compétitivité) doivent également être **fléchées vers nos entreprises avec une gestion régionalisée** de ces fonds pour être au plus près des besoins réels.

## Un accompagnement nécessaire

Le **rapport Draghi** sur la compétitivité européenne **préconise des investissements additionnels** de plus de 750 milliards d'euros par an à l'échelle de l'Union européenne, dont plus de la moitié dédiée à la transition écologique. **Cet effort doit se traduire, à l'échelle de nos territoires, par un accompagnement financier lisible** et inscrit dans la durée pour les ETI industrielles.

# 750 Mds€ /an

Investissements additionnels préconisés

## Notre solution

### De la méfiance à la confiance, changeons de logique

moins de contrôles a priori, un reporting extra-financier allégé, davantage d'accompagnement et de reconnaissance des efforts engagés, notamment dans l'électrification des usages dans l'industrie, enjeu majeur pour notre souveraineté.

## Énergie

**Simplifier l'accès et démocratiser les PPA** : ces contrats d'achat d'énergie permettent de sécuriser un prix et un approvisionnement décarboné sur le long terme. Ils restent pénalisés par la complexité de leur mise en place, taillée pour les grands groupes, qui écarte une grande partie des ETI, trop petites pour y accéder seules.

**Un PPA multi-acheteurs, une initiative unique en France** : le Club des ETI de Nouvelle-Aquitaine porte une réponse concrète avec ETI Avenir Énergie, son PPA signé en 2025, et invite au déploiement à plus large échelle de cette solution.

### Les ETI agissent

**80 % d'entre elles** disposent d'un plan de sobriété énergétique.

### Des freins persistent

**65 % d'entre elles** jugent le cadre réglementaire plus contraignant qu'incitatif.

# GRANDS PROJETS RÉGIONAUX

## Pour un avenir connecté et indépendant

Le Club des ETI de Nouvelle-Aquitaine et les ETI soutiennent les projets qui apportent **l'équilibre régional et permettent le développement des territoires à travers l'attractivité de la région, des entreprises et de l'emploi local**. C'est le cas notamment de la LGV et du projet EPR 2.

## LGV

Aujourd'hui, la réalisation de projets d'infrastructure majeurs en région fait face à une **complexité de mise en œuvre** qui risque de **freiner durablement notre élan collectif**. Le Sud-Ouest court un **risque d'isolement et d'immobilisme faute de liaisons ferroviaires à grande vitesse** continues, bridant et pénalisant l'essor des mobilités durables et notre **connexion directe avec le reste de l'Europe**.



**86% des habitants des territoires concernés plébiscitent la réalisation de la Ligne Nouvelle Sud-Ouest (LNSO)**

## Notre solution

### Réaliser cette ligne nouvelle

pour interconnecter Bordeaux, Toulouse et Dax au réseau européen. Cela transformera notre région en un carrefour stratégique.

#### Le +

Favoriser le report vers le rail pour les trajets intérieurs, réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et répondre aux ambitions climatiques de la France tout en préparant un avenir sobre, fluide et équitable pour tous les citoyens.

## EPR 2

La **décarbonation de l'industrie et la sortie des énergies fossiles imposent une électrification de la quasi-totalité de nos usages**. Avec un parc nucléaire national construit majoritairement entre les années 1970 et 1990, **le renouvellement de nos capacités de production est une urgence**. La région Nouvelle-Aquitaine dispose d'atouts stratégiques pour le développement de l'EPR 2, **notamment sur le site du Blayais**.



**2 200**  
intervenants mobilisés chaque  
jour sur le site du Blayais



**50 000**  
étudiants formés annuellement à  
l'Université de Bordeaux, prêts à  
participer à l'excellence régionale

## Notre solution

### Inscrire le site du Blayais dans la seconde phase du programme national

pour accueillir une paire de réacteurs EPR 2.

#### Pourquoi ?

**Une géographie idéale** : un accès abondant à l'eau de l'estuaire et une logistique lourde facilitée par la proximité du Grand Port Maritime de Bordeaux.

**Un vivier d'excellence** : la Nouvelle-Aquitaine accueille des filières d'excellence (aéronautique, défense, électronique) dont les compétences en mécanique de précision, ingénierie et logistique sont directement transposables au nucléaire.

**Un savoir-faire ETI**, des leaders régionaux prêts à s'engager : ingénierie (Cap Ingelec, Ingéliance), mécanique (Lauak, Nexteam), construction (Dal'Alu, Technima), data (Geosat) ou logistique industrielle (GT Logistics).

# Sources

Au-delà des sources citées ci-dessous, ce document s'appuie pour partie sur les chiffres du METI (Mouvement des Entreprises de Taille Intermédiaire) : « Chiffres clés des ETI », 2026.

## DÉCENTRALISATION

**Boris RAVIGNON**, Rapport sur la maîtrise des dépenses du bloc communal et la simplification du « millefeuille administratif », ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, 2024.

## SIMPLIFICATION

**Assemblée nationale**, Proposition de loi n° 2676, XVI<sup>e</sup> législature.

**Sénat**, Rapport d'information n° 22-743, session 2022-2023.

**METI**, Étude sur la cascade normative, juin 2023.

**Mario DRAGHI**, The Future of European Competitiveness, rapport remis à la Commission européenne, septembre 2024.

## FISCALITÉ

**FIPECO**, « Les impôts sur la production », fiche thématique, 2025.

**Institut Montaigne, METI**, Baromètre européen des impôts de production, 6<sup>e</sup> édition, 2025.

**ASTERÈS** (étude réalisée pour l'Institut Montaigne et le METI), Taxes de production : préservons les entreprises dans les territoires, 28 novembre 2025.

**MEDEF Nouvelle-Aquitaine**, « La fiscalité locale en Nouvelle-Aquitaine : une hausse préoccupante pour les entreprises », note de conjoncture fiscale, décembre 2025.  
Direction générale du Trésor, « Que finance l'épargne financière des ménages français ? », Trésor-Éco / Trésor Info.

## TRANSMISSION

**Bpifrance Le Lab**, « Transmission en France : un marché de 370 000 entreprises d'ici 2030 », 2025.

**Sénat**, Rapport d'information n° 16-440, 2017.

## FORMATION PROFESSIONNELLE

**France Compétences**, « Le soutien au plan de développement des compétences des entreprises », Rapport sur l'usage des fonds de la formation professionnelle et du conseil en évolution professionnelle, édition 2025.

## MARCHÉS PUBLICS

**Carbone 4**, Buy European and Sustainable Act : accélérer la transition vers une économie européenne bas-carbone, mai 2024.

**Commission européenne**, Single Market and Competitiveness Scoreboard – Access to Public Procurement (tableau de bord, données 2022 citées).

**Commission européenne**, communiqué de presse IP/26/515, « La Commission propose une loi sur l'accélération industrielle afin de renforcer l'industrie et de créer des emplois en Europe », 4 mars 2026.

## DÉCARBONATION

**METI**, « Transformation environnementale des ETI : une dynamique clairement affirmée, mais d'importants freins à lever », communiqué, 2025.

**Mario DRAGHI**, The Future of European Competitiveness, rapport remis à la Commission européenne, septembre 2024.

## GRANDS PROJETS RÉGIONAUX

**ODOXA** pour la Région Nouvelle-Aquitaine, « GPSO – LGV Toulouse-Bordeaux-Dax : le projet à nouveau plébiscité par les habitants du Sud-Ouest », sondage, mai 2024.

**Université de Bordeaux**, Espace presse – chiffres clés.

# Découvrez nos membres



## Contact

**Grégoire Le Taillandier,  
Délégué Général**

[gregoire.letaillandier@clubeti-na.fr](mailto:gregoire.letaillandier@clubeti-na.fr)

**Éric Chollet,  
Secrétaire**

[e.chollet@clubeti-na.fr](mailto:e.chollet@clubeti-na.fr)

**Evan Leroy Cresto,  
Chargé de projet Communication et Affaires publiques**

[e.leroycrestos@clubeti-na.fr](mailto:e.leroycrestos@clubeti-na.fr)